

4 – POUR ELARGIR LE DEBAT...

Pour chacune de nos publications, nous souhaitons donner la parole à des experts : cette fois, Tarik GHEZALI¹¹ aborde ici la notion de sentiment d'appartenance à l'économie sociale et propose de l'évaluer. C'est précisément l'un des sujets traités dans une enquête en cours, auprès des responsables de l'économie sociale, en lien avec la Chambre régionale de l'économie sociale des Pays de la Loire et le Conseil Régional. Cette enquête est soutenue, concernant les associations, par les services de la jeunesse et des sports, par la Conférence permanente des coordinations d'associations (CPCA) et par France Bénévolat. Les résultats seront diffusés après l'été.

ECONOMIE SOCIALE : FAIRE INSTITUTION OU FAIRE MOUVEMENT ?

Deux logiques sont aujourd'hui à l'œuvre dans l'économie sociale « d'en haut », celle des têtes de réseau : une logique institutionnelle de représentation, de promotion et défense de modes d'entreprendre spécifiques et d'intérêts communs aux différentes familles (coopératives, associations, mutuelles, fondations); et une logique de mouvement, fondée d'abord sur l'adhésion à un projet politique, sur des pratiques et sur les apports actuels ou potentiels de l'économie sociale à la société.

Il ne s'agit évidemment pas d'opposer les deux logiques. Elles sont toutes deux légitimes, nécessaires et complémentaires. Mais la démarche institutionnelle a pris tellement d'importance qu'elle en vient à nuire à celle de mouvement : hypertrophie de l'institution, atrophie du mouvement...

Elle l'empêche en effet de se développer, paradoxalement au moment d'une crise historique du capitalisme, qui appellerait, si ce n'est une alternative, du moins des pratiques entrepreneuriales plus responsables, plus démocratiques et plus solidaires, pratiques depuis longtemps mises en œuvre par l'économie sociale.

QUI SE RECLAME VRAIMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ?

Une bonne illustration de ce déséquilibre institution / mouvement réside dans le fait que personne ne sait exactement qui, dans le champ institutionnel considéré comme celui de l'économie sociale, s'identifie réellement (ou pas) à elle.

Les promoteurs de l'économie sociale parlent au nom d'entreprises et d'initiatives dont une part (significative ?) ne se réclame pas activement d'elle. En effet, une partie des mutuelles, beaucoup de coopératives et même un certain nombre d'associations (par exemple dans le champ sportif) ne se revendiquent pas forcément d'elle.

Certes, l'économie sociale ne communique pas assez, mais cela ne peut suffire à expliquer ce décalage. En fait, aucun travail n'a été encore réalisé pour véritablement l'analyser.

Il serait ainsi utile de mener un travail d'enquête sur un échantillon représentatif des associations, coopératives, mutuelles, fondations pour savoir qui, parmi eux, se sent vraiment partie prenante de l'économie sociale et au-delà, quelle signification ils lui

¹¹ Consultant indépendant, au service du développement de l'économie sociale et solidaire, et notamment de son affirmation dans le débat public et politique. Il anime un blog intitulé www.lafronde-economique.net.

donnent (les points de vue des dirigeants, des salariés et des bénévoles pouvant être différents, cette pluralité de regard serait également pertinente à recueillir et étudier).

Ce travail serait tout sauf anodin, car après tout, les entreprises qui se reconnaissent dans l'économie sociale ont aussi quelque chose à dire de légitime et de pertinent sur ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle devrait être...

Et comment faire de l'économie sociale un mouvement (social) crédible, si on ignore précisément quels acteurs, quelles initiatives, quelles entreprises portent et partagent vraiment son projet ? Comment « changer d'échelle », sortir de la marge pour porter au centre une réalité dont on ne sait pas objectivement par qui elle est réellement portée ? Comment évaluer a fortiori son poids économique et social réel ?

Cette enquête - sorte de baromètre interne de l'économie sociale - pourrait être annuelle ou bi-annuelle, régionale et nationale, voire européenne. Ses résultats pourraient être présentés et valorisés lors du « mois de l'économie sociale et solidaire ». Ils aideraient à faire progresser la logique de mouvement, tout en n'affectant aucunement celle de l'institution.

RENOVER L'APPROCHE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Au-delà, c'est la construction de l'économie sociale comme somme de statuts (associatif, coopératif, mutualiste, fondation) qui pose question.

D'abord, définir l'économie sociale uniquement comme la somme de ces familles ne renvoie pas à la réalité : certaines associations, mutuelles, coopératives ou fondations aux pratiques hélas peu éthiques, relèvent-elles véritablement de l'économie sociale, de ses valeurs, de ses idéaux ?

De plus, une somme de statuts ne suffit pas à faire un projet mobilisateur qui mette en mouvement les acteurs. Il serait utile d'introduire l'idée d'un engagement volontaire, d'une adhésion directe de l'entreprise à l'économie sociale (au Ceges et/ou Cres(s)¹² par exemple), en complémentarité avec leur adhésion aux fédérations statutaires ou sectorielles. Cela permettrait de fluidifier la démarche institutionnelle et de davantage faire vivre une dynamique de « mouvement d'entreprises ».

Dans cette perspective, la question de la caractérisation d'une entreprise de l'économie sociale peut trouver une réponse à la fois souple et précise : les entreprises qui relèvent de l'économie sociale seraient celles qui se reconnaissent et adhèrent au projet (à co-construire avec elles) et démontrent que leurs pratiques sont conformes à ce projet. Il serait utile à ce titre d'établir un faisceau de critères pour caractériser ces pratiques (projet économique, utilité sociale, gouvernance démocratique, gestion éthique...) et de se doter d'outils permettant de les évaluer (exemple du Bilan sociétal).

Ces entreprises seraient majoritairement des coopératives, des mutuelles, des associations ou des fondations mais pas systématiquement. Et toutes les mutuelles, coopératives, associations ou fondations ne relèveraient pas de l'économie sociale. Au global, le poids économique et social de l'économie sociale serait probablement plus limité qu'aujourd'hui (du moins en théorie), mais l'économie sociale gagnerait alors considérablement en dynamique de mouvement. C'est fondamental, car si les

¹² CEGES : Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale. www.ceges.org ; Cres(s) : chambres régionales de l'économie sociale (et solidaire) : www.cncres.org

mouvements coopératif, mutualiste et associatif existent bel et bien, celui de l'économie sociale reste à construire et affirmer.

Une telle approche constituerait aussi une évolution forte par rapport à l'existant, mais pas révolutionnaire : il n'y a pas besoin de faire table rase de l'existant. Au sein du CEGES par exemple, cela pourrait se concrétiser par la création d'un nouveau collège « entreprises » qui permettrait aux entreprises volontaires d'adhérer directement - celles de l'économie sociale mais aussi par exemple les nombreuses TPE « classiques » qui ont voté pour les listes d'économie sociale aux dernières élections prud'homales. Le CEGES pourrait garder une structuration par famille mais celle-ci ne serait alors plus exclusive.

*

Beaucoup, au sein de l'économie sociale, déplorent que les grands médias - qui reconnaissent de plus en plus les initiatives d'économie sociale de manière individuelle - continuent d'ignorer très largement sa dimension globale de mouvement (social). Mais comment attendre des médias qu'ils le fassent si l'économie sociale et ses acteurs n'en sont pas encore capables ?

Mieux connaître les entreprises qui se reconnaissent dans l'idée d'économie sociale, se nourrir de leur vision et expériences pour refonder le projet politique, créer des mécanismes permettant leur adhésion directe à un mouvement, revisiter l'institution pour la mettre réellement au service de cette dynamique : autant d'axes de travail primordiaux pour faire vraiment mouvement ; et pour sortir du statu quo actuel mortifère qui empêche l'économie sociale d'apporter sa pierre à la construction du « monde nouveau » d'après crise que nombre de citoyens attendent...

TARIK GHEZALI